

Réunions des groupes et sections

SECTION DES BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES

Sous-section des bibliothèques médicales et biologiques

REUNION DU 1^{er} MARS 1967

La sous-Section des Bibliothèques médicales s'est réunie le 1^{er} mars 1967 au Centre de documentation des Laboratoires SPECIA, où elle fut accueillie par le docteur Sliosberg, chef du service.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur les « Moyens pratiques d'envisager un catalogue collectif des périodiques médicaux dans les bibliothèques et centres de documentation en France ».

La nécessité, pour les bibliothèques de pouvoir localiser rapidement les périodiques se fait sentir de plus en plus : nous ne possédons aucun catalogue collectif pour les périodiques français ; quant aux périodiques étrangers, l'I.P.P.E.C. ne donne pas l'état des collections.

La Bibliothèque universitaire de Nancy (section médecine) ayant déjà entrepris de relever sur fiches les renseignements fournis par les bibliothèques qui ont multigraphié une liste de leurs périodiques, et voulant bien accepter d'envoyer à la section médicale de l'Association des bibliothécaires français une photocopie de ces fiches, le travail de cette section sera grandement simplifié. Il est demandé à tous les membres présents d'envoyer soit une liste, soit une copie des fiches de leurs périodiques en cours.

Le catalogue collectif intéressera les bibliothèques médicales de toute la France, mais seulement pour les périodiques en cours. Les moyens pratiques de mettre en œuvre ce travail (normalisation, sigles, abréviations, etc.) sont envisagés au cours de la réunion. Il est décidé d'inclure également les mises au point annuelles et de définir les périodiques médicaux et biologiques dans le sens le plus large possible (c'est-à-dire ne pas éliminer les sciences biophysiques, biochimiques, pharmacologiques, etc.).

La réunion se termine par une visite du centre de documentation de SPECIA, où le docteur Sliosberg expose ce qu'il appelle « l'histoire naturelle d'un document », c'est-à-dire le long périple que doit parcourir tout document utilisé afin d'acquérir sa forme définitive, à savoir une bibliographie qui comportera soit des titres, soit la reproduction des analyses et parfois une reproduction photostatique du document original et sa traduction.

La sélection mécanique a permis de supprimer un long travail de triage et de repérage, mais les opérations préalables à l'utilisation rationnelle de ce dispositif sont et restent du domaine humain.

Au cours du premier trimestre 1967, la section médicale de l'Association des bibliothécaires français a également envoyé aux diverses bibliothèques médicales françaises un questionnaire résumant les questions qui

avaient déjà été discutées dans les réunions précédentes (prêt, photocopies, acquisitions, référence et bibliographie, classification). Quarante-neuf réponses ont été reçues à ce questionnaire, qui seront diffusées prochainement.

Sous-Section des bibliothèques économiques

REUNION DU 27 FEVRIER 1967

Les membres de la sous-Section des Bibliothèques économiques se sont réunis le lundi 27 février 1967 à 18 h à la Bibliothèque de l'Association française pour l'accroissement de la productivité, 6, rue Royale.

Au cours de cette séance, ont été lus et discutés les projets des rapports financier et moral destinés à l'Assemblée générale annuelle de l'A.B.F. On a également examiné les résultats de la correspondance adressée aux organismes régionaux. Si les réponses de ces derniers sont encore peu nombreuses proportionnellement aux lettres envoyées, toutes manifestent de l'intérêt pour les travaux de la Section et sont favorables à une coopération. Celle-ci nécessite un accroissement du travail du Secrétariat de la Section dont les tâches devront être à l'avenir réparties entre plusieurs de ses membres.

Tout en continuant les travaux entrepris, la Section se propose d'établir une liste de mots-matières en collaboration avec les membres de la Section des Bibliothèques administratives.

Depuis notre dernière réunion, l'Association des bibliothécaires et chefs de centres de documentation des Chambres de commerce et d'industrie de Paris a pris contact avec notre Section et, au cours du colloque organisé à Paris le 15 avril dernier, a décidé de désigner comme correspondant la Section des Bibliothèques économiques de l'A.B.F. et a conseillé à ses membres d'adhérer à titre individuel à l'A.B.F.

GROUPE DE LORRAINE

REUNION DU 7 NOVEMBRE 1966

La reprise de contact entre les différents bibliothécaires des Vosges, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle s'est effectuée comme prévu dans le cadre de la nouvelle bibliothèque de la Faculté des Lettres de Nancy, où nous recevions M. Nouat et M. Thirion, qui se sont acquittés avec amabilité et succès de l'organisation de cette journée qui a réuni 56 participants.

Après les présentations, Mlle Marie-Laurence Houssay a rappelé les conditions dans lesquelles est né le Groupe de Lorraine de l'Association des bibliothécaires français, quand des bibliothécaires de plusieurs catégories, conscients de leur isolement, ont saisi l'occasion de se retrouver, à l'occasion du Congrès des bibliothèques d'entreprises organisé par Mlle Annie Ducrocq à la Bibliothèque de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), bibliothèque d'entreprise Lorraine-Escout. La première réunion proprement dite du Groupe eut lieu à Metz, en janvier 1959, sur l'initiative de Mlle Houssay et de M. Harotte, actuellement souffrant. Aujourd'hui, à Nancy, a donc lieu la 28^e réunion du Groupe de Lorraine de l'A.B.F.

Quelles ont été les réalisations du Groupe de Lorraine ?

- Deux expositions itinérantes (Lorraine et jusqu'à Bordeaux et Abidjan), de livres pour enfants et de livres pour adolescents. 92 maisons d'édition ont participé à ces deux expositions en offrant gracieusement les livres exposés (titres proposés par le Groupe).
- Exposés par des éditeurs (Ed. du Seuil, Edicope, Casterman, Alsatia, Ed. G.-P., Rouge et Or) sur leur production et l'esprit de leur Maison.
- Exposé de René Wintzen, directeur littéraire (Casterman) et critique littéraire, spécialiste des questions allemandes, sur la « Littérature allemande contemporaine ».
- Visites de bibliothèques (Mont-Saint-Martin, Hagondange, Saint-Dié), généralement à l'occasion de la dernière réunion de la saison (juin).

Les réunions ont eu lieu à Metz la plupart du temps (lieu alors central) ; y participaient des membres correspondants. Avaient également lieu des échanges d'informations sur la vie des différentes bibliothèques, leurs expériences, leurs difficultés. Grâce à ces rencontres des bibliothèques de différentes catégories sont parvenues à résoudre des problèmes de création ou de suppression de bibliothèques (dépôts).

Au bout d'un an la nécessité se fit sentir d'une affiliation à l'A.B.F. et le Groupe de Lorraine devint le premier Groupe régional de l'Association. Actuellement, neuf membres du bureau de celle-ci sont choisis parmi les Groupes régionaux et les Sections spécialisées.

M. Cuénot (Bibliothèque municipale de Nancy) insiste alors sur la nécessité de coopérer au Groupe de Lorraine de l'A.B.F., car tous les bibliothécaires doivent être solidaires dans leurs problèmes. La profession est mal

considérée ; il est donc nécessaire de faire bloc pour prouver la valeur technique et l'existence de la profession. Quel que soit le type des bibliothèques, il y a unité de la technique. L'intérêt des réunions est à la fois de renouveler les méthodes, d'informer les participants des usages en vigueur dans chaque bibliothèque, de faire une publicité permanente, chose déjà courante à l'étranger, mais presque encore inconnue en France. M. Cuénot ajoute encore que les bibliothèques universitaires ont un rôle scientifique important à jouer par rapport aux autres bibliothèques. Il insiste sur la nécessité d'un recyclage pour les bibliothécaires. Le dévouement et la personnalité de Mlle Houssay lui ont permis d'être un lien indispensable entre le Groupe et l'A.B.F. de Paris. Pour être du Bureau, il faut pouvoir se déplacer et prendre des contacts avec l'extérieur.

Ensuite M. Nouat, heureux de nous accueillir dans la jeune Section de la Bibliothèque universitaire, ouverte il y a un an, précise les caractères propres aux bibliothèques universitaires, un peu repliées sur elles-mêmes en raison des tâches administratives et techniques. A Nancy, le personnel comprend de 15 à 40 employés. Le souci du lecteur existe ; il importe même de satisfaire leurs désirs de plus en plus grands (il faut des dizaines d'exemplaires d'un même ouvrage). Cette nouvelle section de la Bibliothèque universitaire Lettres comporte 750 places ; la section centrale 420 seulement. La réunion se tient dans une salle réservée aux étudiants de première année, salle de 500 places environ. Etudiants et professeurs obligent les bibliothécaires à revoir les méthodes appliquées dans les domaines de la documentation, de la technique, de la reproduction.

Puis c'est au tour de M. Thirion de faire visiter la Bibliothèque. Elle est située dans le cadre du nouveau campus universitaire, à 100 mètres de la nouvelle Faculté des Lettres, à 200 mètres du restaurant universitaire ; sa construction a duré dix-huit mois. Elle comporte trois niveaux : sous-sol avec magasins à livres ; 6 km de rayonnages, 12 km de livres (possibilités). Coefficient de remplissage : 50 %. Classement systématique (nombreux « trous »). Tout ce qui concerne le chauffage, la manutention, l'entretien. Un rez-de-chaussée : deux salles de travail pour débutants (12 000 volumes) au plus 500 étudiants du 1^{er} cycle — les étudiants du 2^e cycle disposent des usuels et des collections de textes (accès libre aux rayons). Hall d'entrée (banque de prêt, fichiers, vestiaires, bureaux des bibliothécaires). Un premier étage : réservé aux chercheurs en cours de licence, ou au delà. Libre accès aux livres suivant les consignes de la Direction des Bibliothèques de France (Nancy est la première Faculté des Lettres à les appliquer). Mobilier amovible, agencement possible des rayonnages en coins de travail. Classement : C.D.U., 80 000 volumes prévus.

Les possibilités d'agrandissement (ailes complémentaires) sont prévues d'ici cinq à dix ans. Prix de revient : 350 millions. Mobilier : 80 millions. Budget d'équipement en livres : 30 millions (achats nouveaux), 15 millions ont été utilisés, plus un fonds de fonctionnement normal. La Bibliothèque centrale avait déjà 150 000 volumes.

Parmi les nombreuses informations données au cours de cette visite (vivement recommandée à toutes celles et tous ceux qui souhaitent voir une réalisation de qualité) retenons : la mosaïque de l'artiste nancéien Giguët, les 250 000 fiches de catalogue réalisées en un an, le système qui permet de remettre au demandeur, dans les cinq minutes, l'ouvrage demandé, l'ouverture du mardi au vendredi, de 7 à 19 h, le mobilier en teck, les chaises de couleur Airborn, le sol en Dalflex, l'insonorisation impeccable due à la laine de roche dans le plafond, des rayonnages en compressé Mussi revêtu de deux couches plus minces de formicaisoplast (très résistant et moins cher que le bois). Il faut voir cette nouvelle Bibliothèque.

L'après-midi, M. Clément, venu de Paris, a tiré les conclusions de la première Semaine nationale de la lecture (mai 1966), animée par l'Association « Lire », créée par le Syndicat des éditeurs et à laquelle ont participé 1087 libraires, 107 bibliothèques. L'opération disposait de 20 millions de F. Or une campagne publicitaire moyenne coûte 100 millions. Participation aussi de la presse, de l'O.R.T.F., de Radio-Luxembourg et Europe N° 1. Résultats ? Ni grand échec, ni grand succès sur le plan local. A l'échelon national, les journalistes, en schématisant la situation de la lecture en France et la grande misère de tant de bibliothèques en France, ont alerté la présidence du Conseil et provoqué la constitution d'une... Commission interministérielle. Et, qui sait... ?

Un compte rendu détaillé a paru dans la *Bibliographie de la France* (en juin 1966) et dans le *Bulletin des bibliothèques de France*. L'expérience sera reprise en 1967, mais avec des modalités nouvelles tenant compte des expériences de 1966, et susceptibles de toucher davantage l'opinion publique, l'homme de la rue.

La rencontre se termina sur des considérations diverses : structuration du Groupe de Lorraine comme l'A.B.F. ? Demandes de subventions aux municipalités et organismes divers (en Moselle, la ville de Metz, la Caisse d'épargne de Metz, une entreprise ont déjà accordé des subventions). Réunions du Groupe dans des municipalités où la bibliothèque végète ? (M. Clément déclare que l'association Lire pourrait s'associer à de telles actions). Réorganisation du bureau du Groupe en raison des départs et de son éclatement géographique et catégoriel.

GRUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

REUNION DU 16 AVRIL 1967

Le Groupe Bourgogne-Franche-Comté s'est réuni le 16 avril 1967 à Dijon. Au programme de cette journée, consacrée plus spécialement aux bibliothèques de prêt, figuraient le choix et la sélection des ouvrages de vulgarisation scientifique et l'étude d'un questionnaire en vue d'une enquête sur la lecture des adolescents.

La prochaine réunion du Groupe a été prévue pour le 11 juin à Dôle et Tavaux.

RÉUNION DES BIBLIOTHÉCAIRES MUNICIPAUX DES HAUTS-DE-SEINE

10 AVRIL 1967, NEUILLY-sur-SEINE

Sous l'égide de l'Association des bibliothécaires français, les bibliothécaires municipaux des Hauts-de-Seine se sont réunis, le lundi 10 avril, à la Bibliothèque municipale de Neuilly-sur-Seine.

La réunion était présidée par M. Pierre Coulomb, vice-président de l'A.B.F., M. le Préfet des Hauts-de-Seine était représenté par M. Airaud, directeur des Services départementaux de la Jeunesse et des Sports ; l'Association nationale d'études municipales (A.N.E.M.), par son secrétaire général, M. Fort.

Mme G. Laude, bibliothécaire-adjointe de Neuilly-sur-Seine donna lecture d'un rapport faisant la synthèse des réponses reçues à un questionnaire concernant les bibliothèques et sections pour jeunes. Sur les 36 communes du département, 33 avaient répondu, proportion assez remarquable pour être signalée.

Les conclusions du rapport firent l'objet d'un large échange de vues, dégageant une unanimité complète entre ceux qui y prirent part : il n'existe que sept bibliothèques pour enfants, distinctes des services pour adultes et, partout ailleurs, « les responsables font de leur mieux mais ils manquent de place, de temps et de personnel qualifié. Ils se sentent souvent isolés, mal soutenus et sont ainsi réduits au bricolage ».

M. Fort fit ensuite un bref exposé du but poursuivi par l'A.N.E.M. avec les cours de formation professionnelle qu'elle a organisés, cette année, pour la première fois : créer une spécialisation « bibliothèque », pour le grade de commis dont les échelles sont plus élevées que celles actuellement attribuées aux simples employés de bibliothèques. M. Fort a, en outre, émis le vœu que deux réunions par an, au lieu d'une, permettent un perfectionnement régulier des responsables municipaux de la lecture publique.

M. Airaud, enfin, s'engagea à transmettre à M. le Préfet des Hauts-de-Seine un vœu exprimé par M. Pierre Coulomb : qu'un service préfectoral centralise toutes les informations concernant les bibliothèques du département, qu'il suive les problèmes posés par la lecture publique afin de faciliter l'harmonisation des efforts poursuivis au niveau de chaque commune.

Dès le lendemain de la réunion, M. Airaud faisait savoir que la Direction des Archives départementales serait, au moins provisoirement, chargée d'un rôle répondant au vœu émis par M. Pierre Coulomb, au nom de ses collègues.